COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

mardi 18 septembre 2018 à 18 h 15

L'an deux mille dix huit et le dix huit du mois de septembre, à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

PRESENTS : Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Alain Metge, Yves Micas, Didier Piquemal et Danièle Vigneaux
PROCURATION : Jocelyne Dupuy donne pouvoir à Danièle Vigneaux

EXCUSÉS : Jean-Paul Foncel, Annie Rouquette et Chantal Thibout
ABSENTS : Romain Nunez et Paul Rogalle

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Danièle Vigneaux** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

- Approbation

Monsieur le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du mardi 10 juillet 2018 à 18 h. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations

N° 2018-63 : Servitude de passage st Roch pour accès jardin M. et Mme Bazeli
10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention
Le Conseil Municipal refuse la vente et propose une servitude de passage.

N° 2018-64 : Demande agrément Monsieur Burnel pour la surveillance du stationnement de la voie publique. CDD à établir en fonction de la réponse du Tribunal de Police de Foix (calendrier assermentation et conditions contrat). Accord pour agrément urbanisme.
10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'embaucher en CDD Monsieur Burnel pour 1 h hebdomadaire dès la confirmation des éléments demandés au Procureur et Tribunal de police.

N° 2018-65 : Location place de parking « la Facherie » pour activité professionnelle
10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention.
Le Conseil Municipal accepte de louer la place pour 10 €/mois pendant la période d'ouverture de l'activité. Recevoir le locataire pour établir la convention.

N° 2018-66 : Location place de parking « champ de mars » pour activité professionnelle
10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention
Le Conseil Municipal ajourne ce dossier qui sera étudié début 2019.

N° 2018-67 : Création nom de rue « Madrany »
10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention
Le Conseil Municipal accepte de créer cette rue.

N° 2018-68 : Suppression 1 place stationnement place de l'Eglise devant la parcelle C 659

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de supprimer une place de parking devant cette parcelle et refuse la mise en place d'un banc public sur le trottoir à côté de la fontaine.

N° 2018-69 : Tonte terrain pompiers en contrepartie par le SDIS d'animation dans le RPI, formation SST (sauveteur secouriste du travail),...

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal demande que le SDIS organise des formations sur la commune et des animations dans le RPI en contrepartie de l'entretien des espaces verts de la caserne.

N° 2018-70 : Avenant 2 AU, traverse du village

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal ajourne ce dossier. Un entretien avec ce bureau d'étude pour revoir les deltas sera organisé rapidement. L'avenant sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

N° 2018-71 : DETR complémentaire dégâts voirie orages des 27 mai et 04 juin 2018, montant des travaux estimés à 62 395 €ht.

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de déposer une demande de subvention exceptionnelle.

N° 2018-72 : Subvention Association Ariégeoise Défense Animale (AADA) pour s'occuper des chats errants sur la commune

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 500 € à l'association qui interviendra. Voir les tarifs de stérilisation avant tout engagement.

N° 2018-73 : Convention avec SMDEA pour le contrôle et l'entretien du dispositif incendie et secours de la commune : coût 882 € la première année et 434 les années suivantes

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de conventionner avec le SMDEA pour 7 poteaux actuellement, 1 supplémentaire pourrait être installé au fonds du chemin du Roy.

N° 2018-74 : Modification statutaire du P.N.R., intégration des communautés de communes.

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte les modifications statutaires du PNR.

N° 2018-75 : Retrait commune Orlu (1 part) du Syndicat mixte de l'Artillac, remplacée par la Commune d'Alzen

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte la commune d'Alzen à la place de la commune d'Orlu.

N° 2018-76 : Approbation révision simplifiée PLU terrain future gendarmerie

9 voix Pour- 0 Contre - 1 Abstention

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLU après avis du rapport du commissaire enquêteur. M. Guy Artigues ne prenant pas part au vote.

N° 2018-77 : Location Espace JN concert de soutien les 8/9 décembre 2018 ou 8/9 juin 2019

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Salle non disponible aux dates demandées. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à toute location qui risque de troubler l'ordre public.

N° 2018-78 : Optimiser la charge fiscale des propriétés immobilières. Les honoraires d'Ecofinance seront égaux à 50 % (cinquante pour cent) hors taxes, de l'économie et/ou du gain constaté.

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de conventionner avec la société Ecofinance pour otpimiser le foncier bâti.

N° 2018- 79 : Subvention foire bio du 14 octobre 2018

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de verser une aidede 500 € (200 € subvention + 300 € loc salle) et participera à l'apéritif pour 200 €.

N° 2018-80 : Lancement appel d'offres mobilier village de vacances

10 voix Pour- 0 Contre - 0 Abstention

Le Conseil Municipal accepte de lancer l'appel d'offres pour le mobilier du village de vacances.

➢ Divers

- Facture 1 000 € assoc. mercredis de l'accordéon payée sur le compte fêtes/cérémonies ». Reversement par cette association 750 € aux « Enfants du Séronais »
- Village de vacances : le calendrier des travaux est respecté. Les 6 Habitations Légères de Loisirs (HLL) vont être montées
- Révision du PLU : attendre la mise en place du SCOT (Schéma de COhérance Territoriale)
- Travaux d'assainissement et pluvial : sont dans les délais
- Implanter une maison de la loutre après le village de vacances en bord de rivière : accord
- Prêt tribunes à Equizone spectacle fin novembre 2018 : pas de prêt aux privés
- Reversement de compensation pour le poste de l'agent social : à voir en réunion des délégués de l'ex communauté de communes du séronais-117
- Atlas biodiversité : refus

La séance est levée à 20 h 45.
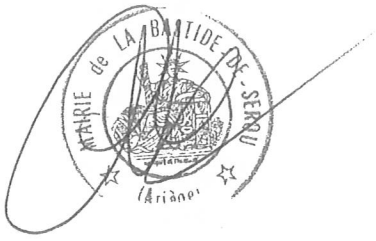
Le Maire,
Alain METGE